

## ASSURER LA CONTINUITE D'ACTIVITE, MAIS PAS A N'IMPORTE QUEL PRIX!

## Nous vivons depuis le 15 octobre le retour du confinement.

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS Une résurgence de l'épidémie à laquelle notre pays fait son possible pour s'adapter, mais dont les conséquences, une nouvelle fois, vont affecter durablement le fonctionnement de notre entreprise.

Dès la rentrée dernière, nous avions souhaité, ici même, alerter la Direction sur le fait que dans beaucoup de services, et plus particulièrement dans tous les collectifs de travail qui nourrissent directement nos antennes, rédactions, régies, moyens de reportage, une grande partie des procédures mises en oeuvre au printemps dernier pour faciliter le travail à distance avaient été abandonnées du jour au lendemain, sans autre forme de procès.

OCT 2020

Alors que de nombreux journalistes, monteurs, souhaitaient que le télétravail puisse perdurer chaque fois que possible et que le télémontage soit maintenu, mais également que les horaires de leurs prises de service soient échelonnés pour tenir compte de la situation sanitaire, ils ont été nombreux, trop nombreux, à essuyer des refus de leurs chefs de service.

Au-delà du bien être des salariés concernés, nous avons fait valoir que ces procédures devaient perdurer dans l'intérêt même de l'entreprise, afin que chacun puisse continuer de pratiquer les procédures en distanciel, se les approprier, mieux les maîtriser, et les améliorer. C'était une affaire de résilience. Nous regrettons, au vu de l'évolution de la situation, de ne pas avoir été mieux entendus.

Deux mois seulement se sont écoulés depuis cette prise de parole.

A cette mise en garde, alors même que la situation continuait d'apparaître incertaine et la décision de couper court au télétravail très hasardeuse, la direction nous a répondu que les retours d'expériences étaient en cours, et que les enseignements de cette période particulière seraient tirés le moment venu...

Et il faut croire que ce moment est venu, un peu plus tôt, peut-être, que nous l'espérions tous...

Nous aurions souhaité, en aussi peu de temps, éviter ces injonctions contradictoires. Elles épuisent inutilement ceux qui les subissent, et sapent durablement le moral des troupes. Nous entendons bien sûr qu'il n'était pas possible, en septembre dernier, d'anticiper le retour de circonstances semblables dès la fin de l'automne.

Et l'enjeu de ce petit rappel n'est pas d'instruire le procès en impéritie de nos décideurs. Nous souhaitons, en revanche, par ces quelques lignes, inciter la direction à ouvrir sans attendre une grande consultation de tous ses salariés, et plus particulièrement de ceux dont l'activité sur site est maintenue, sur les procédures et les moyens qu'ils jugent nécessaires de mettre en place ou d'améliorer pour que le travail continue de se faire dans les conditions les plus satisfaisantes possibles, eu égard aux circonstances. Quels effectifs ? Quelles tâches ?

## Quelles interactions avec les autres services? Quels outils?

Alors que le « mode dégradé » refait surface, tout doit être fait pour qu'il ne soit pas dégradant pour la santé des salariés qui sont en première ligne, à leur domicile comme sur site.

A notre sens, la pire réponse à cette situation serait que tout vienne d'en haut, sans qu'il soit possible d'en discuter. Au même titre qu'il apparaît aujourd'hui dérangeant beaucoup d'entre nous que les décisions prises en France pour gérer la crise sanitaire soient prises dans le secret d'un petit cénacle, en conseil de défense, et ne soient donc pas délibéré démocratiquement, le même besoin d'horizontalité s'exprime dans les entreprises.



S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS A France Télévisions, notre conseil de défense à nous, le Comex ne peut avoir la prétention de savoir, à lui seul, anticiper toutes les difficultés matérielles qui sont susceptibles de se mettre en travers de la route lors de cette nouvelle étape. Il n'a pas non plus, quelles que soient les qualités de ses membres, la capacité de trouver seul l'ensemble des solutions nécessaires à la bonne marche de l'entreprise.



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

SUIVEZ-NOUS SUR



